

COMMUNE
de
NANTIAT

Haute-Vienne

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 14

votants : 15

Pour : 15

L'an deux mille vingt six le 09 mars

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 mars 2026

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, DESMOULINS, GALLY, JEANTEAU, PRINSAUD, MARTIN, VEYRIRAS, DUSSAC Mmes LABRUNIE, KEBAILI, LACHATRE, PUIGRENIER, PEYRELADE

M. PERRIN a donné procuration à M. MARTIN

OBJET

Affectation du résultat
d'exploitation de l'exercice
du budget lotissement de
la couture

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2025
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation
Considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire

Déficit de fonctionnement antérieur reporté
(report à nouveau débiteur)

Déficit d'investissement antérieur reporté

372 401.79 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/ 2025

Solde d'exécution de l'exercice

18 203.00 €

Solde d'exécution cumulé

354 198.79 €

Reste à réaliser au 31/12/2025

Dépenses d'investissement

/

Recettes d'investissement

/

Solde

/

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2025

Rappel du solde d'exécution cumulé (déficit)

372 401.79 €

Rappel du solde des restes à réaliser

/

Besoin de financement total

354 198.79 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice (excédent)

-

Résultat antérieur (déficit)

-

Total à affecter

0 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement
(crédit du compte 1068 sur BP. 2026)

/

2) Affectation complémentaire en réserves
(crédit du compte 1068 sur BP. 2026)

/

3) Déficit de fonctionnement à reporter
au BP. 2026 Ligne 002

/

TOTAL

0 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

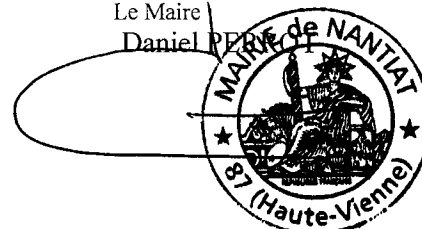
Pour copie conforme :

En Mairie le 10 mars 2026

Le secrétaire de séance
Nicole LABRUNIE

Le Maire

Daniel PERROT



Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 087-218710309-20260310-AFFCOUTURE-DE